

« Non » à la centrale hydroélectrique

Les pêcheurs ne veulent pas du projet de centrale hydroélectrique sur le Blavet, dans les communes de Languidic et d'Inzinac.



En présence du président de la fédération de pêche du Morbihan, les cinq Aappma du pays du Blavet ont donné une conférence de presse sur site. Ils se prononcent contre le projet de centrale hydroélectrique.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Pourquoi ? Comment ?

Quel est le projet ?

La société Xsea prévoit l'installation d'une centrale hydroélectrique sur le Blavet, au niveau de l'île Mané-er-Vern, dans les communes de Languidic et Inzinac. Cette centrale produirait au minimum 1,5 GWh/an grâce au débit du Blavet, soit 9 % de la consommation résidentielle de la commune.

Pourquoi les pêcheurs s'opposent au projet ?

Les pêcheurs dénombrent onze usines hydroélectriques sur le Blavet. Ils dénoncent, malgré l'installation de trappes, une surmortalité des poissons migrateurs (saumons, truites, anguilles...) au niveau de ces centrales. François Le Sager, président de l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (Aappma) du pays de Lorient, s'insurge : « Le Blavet est la rivière de Bretagne qui a payé le plus lourd tribut, c'est le projet de trop ! »

La nouvelle centrale peut-elle tuer plus de poissons ?

Non, répond Xsea. Dans nos colonnes du 31 juillet, Vanessa Le Franc, chargée d'affaires chez Xsea, affirmait vouloir « inclure totalement le

projet dans l'environnement. L'ouvrage sera doté de turbines ichthyophiles, laissant passer les poissons. »

Oui, répondent les pêcheurs. Selon le communiqué de presse du 21 août : « Cette usine compromettrait un peu plus le maintien de ces populations sauvages déjà précaires. »

Que proposent les pêcheurs ?

Ce jeudi, les présidents des cinq Aappma du bassin du Blavet, le président et le directeur de la fédération de pêche du Morbihan demandent à la société Xsea de racheter une ancienne centrale et de démontrer que leur solution et que leurs turbines ne provoquent pas de dommages sur les poissons.

Quelles sont les échéances ?

Une enquête publique se tiendra du 24 août au 17 septembre. Les pêcheurs rencontreront le maire de Languidic et des associations environnementales le 28 août. Les vingt-six Aappma du Morbihan signeront une motion symbolique contre la centrale lors de leur assemblée générale, samedi 29 août.

Vanessa Le Franc espère « une construction en 2022 ».

Maël JOUAN.

OUEST FRANCE PAYS MORBIHAN 22.23 août 2020